

L'HOMME-FEMME EN POLYNESIE

1- LE *FAKAFEFINE* A TONGA

A- Question de vocabulaire

Le dictionnaire des Pères maristes de Tonga donne une définition de l'homme-femme, appelé « *koe tagata oku kafefine* » : « homme qui a des habitudes de femme » (Missions Maristes, 1890 : 52).

Mais on trouve aussi le terme de *fakafāfine* dans le dictionnaire tongien-anglais du gouvernement tongien, édité en 1959. Le *fakafāfine* est utilisé comme adjectif ou adverbe et signifie « comme une femme », « efféminé ». Le terme *fakafefine* est employé comme verbe et signifie « se conduire comme une femme »¹. D'autres mots sont par ailleurs désignés comme synonymes : *fakafāite* par exemple, qui signifient « comme une femme », « se conduire à la manière de la femme ».

Kerry James travaille sur la société tongienne d'aujourd'hui et selon ses propos le terme d'origine employé pour qualifier l'homme-femme à Tonga était *tangata fakafefine*. Ce terme désignait « un homme qui se conduit comme une femme », s'adressant aux hommes qui préféraient le travail des femmes (James, 1994 : 39). Les caractéristiques du *tangata fakafefine* étaient clairement définies : ces hommes préféraient le travail des femmes et leur compagnie, ils portaient des vêtements de femmes et adoptaient leurs manières, ils n'avaient pas de relations sexuelles avec les hommes, du moins ils n'étaient pas connus pour ça. Les *fakafefine* excellaient dans le travail des femmes en confectionnant des nattes et des tapas, activités exclusivement féminines.

Les ethnologues comme E. Gifford, N. Besnier emploient le terme de *fakafāfine* pour désigner cet homme qui a des activités de femme et se conduit comme elles. J'utiliserai le terme de *fakafefine*, car comme l'a précisé K. James, il s'agit du terme d'origine.

¹ C. Maxwell Churchward. 1959. Dictionary Tongan-English/English-Tongan. Printed in Tonga at the government printing press: 29-32.

B- Les récits historiques

Alors que les comptes rendus historiques sur le *māhū* tahitien sont relativement nombreux, bien que discontinus, les sources tongiennes sont quant à elles presque silencieuses sur le sujet du *fakafefine* à Tonga. Le fait est d'ailleurs aussi observable pour les autres personnages similaires en Polynésie Occidentale en général. Pourtant les efféminés sont bien présents aujourd'hui dans cette région et en nombre important.

Ainsi en 1805, le jeune marin anglais William Mariner ne mentionne nulle part le *fakafefine*, il précise même que les Tongiens « *know nothing of certain preposterous habits...which have been said to infecty the natives of some south seas islands* » (Martin : 1817). De même le *fakafefine* n'est pas mentionné dans les comptes rendus des missionnaires qui débutèrent vers 1820, alors que ceux-ci ont décrit avec force détails certaines pratiques tongiennes, en particulier toutes celles qui faisaient apparaître les Tongiens comme des âmes abandonnées aux ténèbres et qu'il fallait sauver. Kerry James note ainsi que l'on ne trouve qu'une petite trace du personnage dans une note du missionnaire méthodiste Rabone en 1845¹. Il inclut le *fakafefine* dans une liste de vocabulaire tongien : le « nom » *fakafāfine* est défini comme « un monstre » alors que l'adjectif « *fakafefine* » signifie « efféminé » ou est employé comme un verbe dans le sens « d'agir comme une femme » (James, 1994 : 42). Mais les missionnaires ne donnent pas plus de détails sur ce qui à l'époque devait être considéré par eux comme une perversion sexuelle, un fait contre nature.

Selon James, quatre temps marquent les rapports sur le *fakafefine* : dans la première moitié du 19^{ème} siècle les rapports démentent que les pratiques efféminées et homosexuelles existent à Tonga ; dans la seconde partie du 19^{ème} siècle, les références sont obscures ; au début de 1920 il y a une confusion des termes pour désigner le *fakafefine*. Puis K. James précise que le *fakafefine* n'est plus mentionné dans les publications de 1920 à 1960. La rareté des témoignages historiques concernant le *fakafefine* à Tonga ne permet pourtant pas de mettre en doute l'existence d'un tel personnage dans la société tongienne classique. Le *fakafefine* était probablement présent avant le contact avec l'Occident mais leur nombre paraît avoir été beaucoup plus restreint qu'à Tahiti (Ibidem : 39).

¹ Rabone, S, Rev. 1845. A vocabulary of the Tonga language. Neiafu. Wesleyan Mission Press, Vava'u. Cité par Kerry James.

Dans sa description de la société tongienne en 1929, E. Gifford consacre quelques lignes au *fakafefine* mais le classe dans la catégorie « berdache » juste après celle consacrée aux « albinos » (Gifford, 1985[1929] : 203-204)¹. Edward Gifford n'a semble-t-il pas eu de contacts directs avec cette catégorie de personnes et voici ce que dit son informateur :

« *The informant knew of no special activities of berdaches, except that they took part in fighting like men. The informant conceived the fakafāfine as hermaphrodites rather than a real males with feminine tendencies. Two adjectives, fakafefine and fakafāfine, are used to characterize "men who have the habits of women and do the work of women" » (Gifford, 1985[1929]: 204).*

Nous voyons dans ce texte que le *fakafefine* est un homme qui d'une part a les habitudes et les comportements des femmes et que d'autre part, il effectue leur travail. Ce qui est plus étonnant c'est que le *fakafefine* est décrit comme prenant part aux combats, comme les hommes. Cet individu transgresse donc complètement la frontière des genres car d'une part en temps normal il se comporte comme une femme mais d'autre part sa force virile peut être mise à contribution, il peut être utilisé comme un homme selon les besoins de la société.

En ce qui concerne la société actuelle de Tonga, K. James a rencontré, en 1980, des personnes âgées qui lui ont parlé du *fakafefine*. Elles le décrivent comme un homme préférant simplement le travail des femmes, c'est donc par ses activités féminines qu'il est d'abord défini (James, 1994 : 43). Il y a donc une sorte de continuité dans la définition du *fakafefine* entre la fin du 19^{ème} siècle, le début du 20^{ème} et aujourd'hui. Le *fakafefine* est un homme qui effectue le travail des femmes et se conduit comme elles. Néanmoins on ne sait pas grand chose quant à la question des relations sexuelles que ce personnage pouvait entretenir. Il y a comme un tabou autour de ce point car selon la société tongienne le *fakafefine* n'était pas censé avoir de rapports sexuels avec les hommes. Reste qu'il est difficile de savoir ce qui se passait réellement.

2- LE MĀHŪ A TAHITI

¹ Notons qu'à l'époque le terme « berdache » était synonyme d' « homosexuel ».

A- Une origine obscure

Les mythes et traditions orales maohi restent étonnamment muets sur le personnage du *māhū*. Ainsi toutes les spéculations ont été possibles quant à la présence d'un tel personnage au sein de la société. L'ethnologue Bruno Saura, dans un article consacré aux « Fleurs mâles de Bora-Bora » rapporte deux hypothèses populaires émises par les Tahitiens quant à l'existence des *māhū*¹. La première selon laquelle l'origine des *māhū* viendrait de la croyance liée aux menstrues des femmes : à cause de leur impureté elles ne pouvaient toucher la nourriture ou les objets des hommes : elles devaient donc être remplacées. Ainsi « les hommes ont alors eu l'idée de transformer l'un des leurs en « demi-féminin » afin qu'il assume les tâches féminines. Ça devait être un personnage asexué, sans attirance pour les femmes ». La seconde explication sur l'origine des *māhū* se base sur les guerres tribales : « les vainqueurs massacraient tous les hommes de la tribu vaincue. Les femmes déguisaient alors un petit garçon en fille, les vainqueurs n'y voyant que de feu, et à la puberté le *māhū* avait pour mission de reproduire la tribu » (Ibidem).

Ces deux hypothèses sont peu crédibles. D'une part, on peut se demander pourquoi les hommes auraient utilisé un demi féminin pour effectuer des tâches féminines alors qu'ils pouvaient le faire eux-mêmes. On ne peut bien évidemment pas expliquer la présence de l'efféminé par des hypothèses aussi simples. Par ailleurs ces deux hypothèses se contredisent car dans la première le *māhū* doit être asexué et ne pas avoir de rapports avec les femmes alors que dans la seconde il a un rôle de reproducteur, il prend la place des hommes. Or les premiers voyageurs avaient bien noté que le *māhū* était comme les femmes. Ainsi il est donc difficile au travers de ces récits de se faire une idée précise du statut du *māhū* dans cette société.

Le dictionnaire tahitien-anglais de la *London Missionary Society* de 1851, ne donne pas moins de 6 définitions pour le terme de *māhū*. Ce mot peut par exemple signifier « une brume ou un brouillard sur les collines », « le nom d'un plat à base de taro » ou encore « doux, affable, non irritable ». Mais il peut aussi être employé comme verbe et signifier « supporter, endurer » ou « cesser, stopper »¹. Aucune définition de ce terme ne mentionne l'homme efféminé ou travesti. En 1995, Yves Lemaitre dans Le lexique du Tahitien contemporain, mentionne le terme de *mahu* en tant que verbe : « cesser de couler, tarir » (1995 : 68). Mais il mentionne aussi une autre orthographe du mot : *māhū*. Ce dernier terme désigne d'une part « un homme travesti, un homme

¹ Cet article dans lequel intervient Bruno Saura n'est pas scientifique. Il est extrait d'un quotidien féminin où Bruno Saura est questionné à propos du *māhū* et des *raerae* à Tahiti.

¹ J. Davies. 1851. A Tahitian and English dictionary. Tahiti, London Missionary Society's press, 125-126.

qui traditionnellement vit à la manière d'une femme, en a les occupations » et d'autre part signifie « homosexuel » mais l'auteur précise qu'il s'agit du sens moderne (1995 : 103)². Dans cette recherche j'ai conservé l'orthographe la plus récente, à savoir celle d'Yves Lemaitre.

Les premiers voyageurs ont une autre orthographe du *māhū* dans leurs récits car ils ne connaissaient pas la langue des Tahitiens : ils parlent du *mahoo*.

B- Les récits historiques

Parmi toutes les découvertes que firent les premiers voyageurs en Polynésie, il en est une qui attira particulièrement leur attention, déclenchant étonnement et/ou offuscation : l'existence d'hommes appelés *māhū*. Une des premières mentions du *māhū* nous est rapportée par le lieutenant George Mortimer - officiant sur le bateau *Mercury*- lors d'un court séjour à Tahiti en 1789.

« Attracted by the sound of drums, and a great quantity of lights, I went on shore one night with two of our mates to one of theses exhibitions [Heivas]. [...] One of the gentlemen who accompanied me on shore took it into his head to be very much smitten with a dancing girl, as he thought her. [...] What was his surprise when the performance was ended, and after he had been endeavouring to persuade her to go with him on board our ship, which she assented to, to find this supposed damsel, when stripped of her theatrical parapharnelia, a smart dapper lad»³

Des histoires similaires se retrouvent dans d'autres rapports ou journaux de bord des marins, citons notamment celui d'un des membres de l'équipage de l'*Endeavour*, le navire de James Cook, qui relate une rencontre avec un efféminé en Nouvelle-Zélande parmi les Maori :

« One of our gentlemen came home to day abusing the Natives most heartily whom he said he had found to be given to the detestable Vice of Sodomy. He, he said, had been with a family of Indians and paid a price for leave to make his addresses to any young woman they should pitch upon for him; one was chose as he thought who willingly retired with him put on examination provd to be a boy; that on his returning and complaining of this another was sent who turned out to be a boy likewise; that on his second complaint [...] he was laught at by the Indians »¹.

² Y. Lemaitre. 1995. Lexique du tahitien contemporain, tahitien-français/français-tahitien. Paris, Editions de l'Orstom.

³ George Mortimer. 1789: 47, cité par Niko Besnier, 1994: 292.

¹ Niko Besnier, 1994 : 292.

En ce qui concerne Tahiti, de telles anecdotes, pour le moins cocasses, amusaient particulièrement les Tahitiens (Besnier, 1994 : 292). Cependant d'une manière générale il existe peu de sources écrites sur le phénomène *māhū*: le sujet restant trop scabreux pour l'époque. Ainsi Bengt Danielsson nous précise que seuls Bligh et Morrison prirent des notes, restées cependant inédites durant près de 150 ans (Danielsson, 1981 : 360).

En 1789, le lieutenant William Bligh, capitaine du *Bounty*, décrit « *a class of people common in Otaheite called Mahoo. That the men had frequent connections with him and that he lived, observed the same ceremonies, and eat as the women did. [...] The women treat him as one of their sex, and he observed every restriction that they do, and is equally respected and esteemed* » (W, Bligh. 1792 [1789] : II, 16-17).

De même, James Morrison note à propos des *māhū*: « *En plus des classes et sociétés déjà décrites ils ont [les Tahitiens] une catégorie d'hommes appelés mahoo. Ces hommes sont sous certains égards comme les eunuques des Indes, sans être toutefois castrés. Ils n'habitent jamais avec les femmes mais vivent comme elles, ils s'épilent la barbe et s'habillent comme les femmes, dansent et chantent avec elles et ont une voix efféminée. [...] Sous ce rapport ce sont des amis très estimés* » (Morrison, 1966[1789] : 198).

En 1799, Wilson, capitaine du navire de la London Missionary Society, le *Duff*, estime le nombre de *mahu* à Tahiti à environ 6 à 8 individus, précisant que tous étaient installés parmi les chefs. Wilson précise que le *māhū* « [...] était habillé comme une femme et imitait sa voix et toutes les particularités du sexe [féminin] ; [...] ces personnes choisissent cette vile manière de vivre pendant leur jeunesse : ils mettent des habits de femmes, remplissent les mêmes emplois qu'elles, sont soumis aux mêmes interdictions quant à la nourriture...ils recherchent la compagnie des hommes au même titre que les femmes et refusent de dormir avec les femmes ». Par ailleurs Wilson souligne aussi qu'il y avait beaucoup d'hommes à Tahiti qui préféraient les rapports sexuels avec les hommes, sans pour autant s'habiller ni travailler comme les femmes².

L-J, Bouge nous rapporte le commentaire de Turnbull qui est selon lui « l'auteur le plus ancien qui ait parlé des *māhū*, en des termes d'une indignation d'époque, mais avec exactitude » (L-J. Bouge, 1955 : 147). Selon Turnbull, « *il existe à Otaiti une classe d'individus dont la profession est si abominable que la délicatesse de notre langue et la décence ne nous permettent pas de la faire connaître. Les naturels donnent à ces hommes le nom de mahoos. Ils s'habillent comme des femmes, en affectent les manières, les caprices et la coquetterie [...] ils ont adopté leurs travaux [...] et ils leur ressemblent si fort par leur air efféminé, que si on ne me les eût pas*

² Wilson, cité par B. Danielsson. 1957 : 143.

fait connaître, je les eusse pris pour des femmes. J'ai cependant le plaisir de pouvoir ajouter que cette classe d'hommes ne trouve guère d'encouragement que parmi les chefs »¹.

Tous ces récits historiques ne décrivent que brièvement le *māhū* car les premiers découvreurs n'ont pas vécu assez longtemps parmi la population. Pourtant W. Ellis, missionnaire de la *London Missionary Society* qui vécut en Polynésie de 1816 à 1824, ne mentionne pas l'existence du *māhū*. Dans l'index de son ouvrage, A la recherche de la Polynésie d'autrefois, on trouve le nom de *māhū* pour désigner le « brouillard ». Il est fort possible que William Ellis ne cite pas ce « phénomène » en raison de la morale en vigueur à l'époque et de ses valeurs de missionnaire ; notons qu'il éprouve déjà des difficultés à décrire l'infanticide tahitien et la société des *arioi* aux pratiques « libertines ».

C- Discussions autour du *māhū*

Les premiers voyageurs ont mentionné l'existence du *māhū* mais sans donner de détails sur sa place au sein de la société. Néanmoins à la lumière de ces rapports historiques, on peut d'ores et déjà comprendre que les *māhū* tahitiens étaient classés parmi les femmes. Le *māhū* était défini d'abord et avant tout par un comportement : sa participation au travail des femmes et ses tenues efféminées. Les femmes le considéraient comme un membre de leur sexe, il était estimé, respecté et traité comme elles. De même toutes les interdictions relatives aux femmes lui étaient appliquées. Néanmoins ces individus ne dormaient pas avec les femmes.

Malgré les récits peu détaillés sur le *māhū*, on peut tout de même se faire une idée sur un ou deux rôles que cet individu pouvait jouer parmi les chefs ou les nobles. Le *māhū* pouvait, semble-t-il, être le serviteur des femmes nobles. De plus, certains voyageurs ont noté la présence de *māhū* auprès des grands chefs : jouant le rôle de confident, ils étaient « protégés » par eux. Quelques comptes rendus suggèrent aussi que les *māhū* pouvaient être les « fournisseurs » de services sexuels pour les chefs mâles (Turnbull, 1813 : 382). On peut alors se demander si le *māhū* était considéré comme homosexuel.

- La question de l'homosexualité

¹ Turnbull, 1918 [1813]: 382. Cité par L-J. Bouge, 1955 : 147.

Selon l'informateur de Bligh, les *māhū* restaient seulement avec les femmes pour les caresses des hommes. Pourtant à Tahiti les rapports homosexuels entre hommes étaient prohibés et les rapports historiques montrent que la pratique de la sodomie était considérée avec horreur par les Tahitiens. Est-ce que les rapports entre le *māhū* et les hommes se limitaient à la pratique de la fellation ? En ce qui concerne cette pratique, L-J. Bouge la compare au cannibalisme qui suivait les victoires dans certaines sociétés : en mangeant certaines parties de leurs ennemis morts, les vainqueurs étaient censés acquérir les qualités de force de ces derniers. Ainsi selon L-J. Bouge, « l'absorption de la semence humaine devait procurer la force et la puissance puisqu'elle était germe et source de vie » (Bouge, 1955 : 148). Il appuie son propos en notant que les *māhū* étaient « de solides et beaux gaillards ».

Si les rapports entre hommes « non *māhū* » étaient interdits et que le *māhū* était considéré comme une femme, on peut alors supposer que les rapports entre hommes et *māhū* ne se limitaient pas seulement à la fellation. Et si les rapports entre hommes et *māhū* étaient autorisés cela indique bien que le *māhū* n'était pas considéré comme un être de sexe masculin et donc les rapports avec ce dernier n'étaient pas vus comme homosexuels. Ceci nous ramène à la discussion autour des catégories pour penser les sexualités abordée précédemment (chapitre 1). Pour définir les catégories de sexualité, il faut se pencher, non pas seulement sur le point de vue biologique, mais aussi et surtout sur l'identité de chaque individu et sur le genre auquel il s'identifie. La question de savoir si le *māhū* était homosexuel reste en suspend car son attitude était jugée du point de vue des Occidentaux, qui n'envisageaient pas les catégories de sexualités de la même manière que la société tahitienne. En s'appuyant sur les seules sources historiques des premiers découvreurs on ne sait pas si le *māhū* entretenait des rapports avec les hommes et quelle était la nature de ses rapports. Ainsi toutes ces informations historiques doivent être utilisées avec beaucoup de prudence, les premiers découvreurs ne s'attardaient sur le *māhū* que pour le décrire en tant que curiosité, jugeant ce personnage selon leur point de vue occidental et les valeurs de l'époque. De plus ces auteurs parlaient souvent de la catégorie des chefs et n'allaient pas forcément observer ce qui se passait dans les villages, chez le « peuple ».

- Une identité variable

La seule certitude qui ressort de ces sources historiques c'est que le *māhū* était considéré comme appartenant à la catégorie des femmes. Dans la première moitié du 20^{ème} siècle nous avons peu d'écrits sur le *māhū* et les rapports sont pour le moins discontinus sur ce phénomène.

Par exemple, on ne trouve pas de description du *māhū* dans les récits de Teuira Henry (1951[1928]) dont l'ouvrage dépeint pourtant la société tahitienne dans son ensemble. Le premier travail ethnographique détaillé sur le *māhū* tahitien fut effectué par Robert Lévy qui passa 26 mois entre 1961 et 1964 dans deux communautés tahitiennes. Robert Lévy rapporte qu'il n'y avait qu'un seul *māhū* par village. Cependant il ajoute que dans les villages observés il y avait aussi des hommes qui, bien que montrant des traits et des manières féminines, étaient différents du *māhū*. Ces hommes, appelés « *mahu-like* », *huru mahu* ou *mahuish* étaient généralement mariés, avaient des enfants et effectuaient des tâches d'hommes. Ainsi l'identité de sexe à Tahiti est loin d'être enfermée dans une dualité à deux pôles opposés, masculin et féminin. Entre l'homme considéré comme masculin selon les normes sociales en vigueur, et la femme considérée comme féminine, il y a d'autres rôles de genre possibles. La présence d'hommes appelés *huru mahu* ou *mahuish* est la preuve que les individus peuvent adopter d'autres comportements.

Selon les rapports de Niko Besnier, le *māhū* tahitien n'était d'ailleurs pas forcément *māhū* toute sa vie. Pour sortir de ce statut particulier, le *māhū* devait se marier avec une femme et avoir des enfants. Il prouvait ainsi « son âge d'homme et son habileté, sa bonne volonté à répondre aux attentes sociales d'un homme conventionnel » (Besnier, 1994 : 311). Le *māhū* pouvait s'il le souhaitait, « devenir » un homme social. Ce changement de catégorie montre ainsi que l'identité du *māhū* pouvait être transitoire. Notons qu'à Tonga les *fakafefine* pouvaient se marier avec une femme mais conservaient leur étiquette toute leur vie (K. James,). Ainsi on peut supposer que les hommes que R. Lévy décrit en tant que *mahuish* étaient peut être d'anciens *māhū*.

Il paraît évident que la société tahitienne « classait » le *māhū* parmi les femmes. Cependant, on ne sait pas très bien si le *māhū* était considéré comme un membre féminin à part entière, comme une femme à part ou comme un individu intermédiaire étant donné qu'il pouvait changer au cours de sa vie. Il semblerait que l'identité de ces individus variait selon le contexte de leur vie. Ainsi R. Lévy qualifie le *māhū* de *liminal person*, c'est-à-dire de personne intermédiaire entre l'homme et la femme. Le *māhū* pouvait être catégorisé en femme mais s'il le souhaitait, il pouvait aussi être, durant sa vie, un homme et assurer son rôle de reproducteur. Le *māhū* dans ce cas a quelque chose en plus de l'homme ou de la femme : non seulement il est un homme biologique qui peut être socialement une femme mais il peut aussi, dans sa vie, assurer ce côté biologique et avoir des enfants. On retrouve le cas du *fakafefine* qui pouvait combattre parmi les hommes et défendre la société.

- *L'hypothèse de Robert Lévy*

En ce qui concerne le *māhū*, R. Lévy fait la remarque suivante : « [...] *liminal persons are more womanly than women* [...] » (Lévy, 1971 : 13). Il confirme ce que les premiers voyageurs avaient déjà observé, à savoir que le *māhū* était un homme qui faisait le travail des femmes, avait des manières féminines. Les habitants des villages avaient généralement des sentiments positifs envers lui. Rappelons qu'en 1799 Wilson, capitaine du Duff, estime le nombre de *māhū* à Tahiti a seulement 6 ou 8 individus. Dans les années 1960 R. Lévy, observe qu'il n'y a qu'un seul *māhū* par village. Un de ses informateurs lui précisera ainsi: « *When one dies, another replaces him [...] it isn't the nature of things, two māhū in one place* » (Lévy, 1971: 14). C'est sur la base de cette information, l'institution d'un seul *māhū* par village, que Robert Lévy développe son hypothèse sur la fonction de cet individu.

Selon lui, la société tahitienne est « asexuée » voire « androgyne » car il n'existe pas d'images fortes de la masculinité et de la féminité. D'ailleurs, poursuit R. Lévy, le langage tahitien manque de marqueurs de genre. Ainsi la majorité des prénoms tahitiens peuvent s'appliquer à la fois aux hommes et aux femmes : pour R. Lévy c'est un signe évident d'une « asexualisation » sur le plan du genre. De plus, Robert Lévy observe, dans les villages où il travaille dans les années 1960, que le travail n'est pas clairement divisé entre hommes et femmes. Ainsi pour R. Lévy, la société tahitienne offre une trop faible différenciation entre hommes et femmes et il estime que les hommes tahitiens manquaient de repères et d'images pour construire leur masculinité. L'un de ces repères, R. Lévy va la trouver en la personne du *māhū*. Mais c'est un repère négatif qu'il propose. Le *māhū* aurait ainsi une fonction de message, celui de montrer aux hommes ce qu'il *ne faut pas* faire et *ne pas* être : « je suis un homme car je ne suis pas un *māhū* » (R. Lévy, 1971 : 12). Le *māhū* serait le contre exemple de l'identité masculine, sa présence contribuant, par contraste, à accentuer la différence de genre. A défaut d'une image forte de rôle masculin à tenir dans cette société, le *māhū* fournirait aux hommes, un exemple négatif à ne pas imiter.

L'hypothèse, séduisante, est largement critiquable. Tout d'abord, si le *māhū* constitue une image négative pourquoi est-il si estimé et respecté dans la société ? Robert Lévy qualifie le *māhū* de *liminal person* et de genre alternatif : le rôle, l'attitude et l'identité du *māhū* seraient intermédiaires entre ceux des hommes et des femmes. Nous avons vu précédemment avec les exemples des berdaches, des Inuits ou des *Hijras*, que les individus qui transgressent la frontière des sexes et qui sont intermédiaires entre l'homme et la femme sont valorisés et considérés comme des êtres plus complets (cf chapitre 2), car possédant une qualité de plus que les hommes et les femmes. Même si ce n'était pas, semble-t-il, le cas du *māhū*, celui-ci n'était en tout cas pas rangé du côté négatif dans la société, bien au contraire.

Selon Niko Besnier, les sociétés offrent plusieurs possibilités pour distinguer hommes et femmes même si ces distinctions ne sont pas fortes ou très visibles. Pour cette raison, l'argument des prénoms sans genre, avancé par R. Lévy, ne peut constituer la preuve que Tahiti soit une société androgyne (Besnier, 1994 : 306). Par ailleurs on peut se demander, toujours avec Niko Besnier, si le *māhū* ne serait pas plutôt une contre-image de la féminité, puisqu'il est classé dans la catégorie des femmes. Et pourquoi, d'ailleurs, seuls les hommes auraient besoin de repères ? Pour finir, David Gilmore adresse une dernière critique à l'hypothèse de Robert Lévy : les Tahitiens n'ont jamais dit à Lévy « nous sommes virils car nous ne sommes pas *māhū* » (Gilmore, 1990 : 208).

Nous sommes face à deux sociétés, Tonga et Tahiti, qui permettent la transgression du sexe biologique, celle qui consiste pour des hommes à s'habiller et à se conduire comme des femmes. La manière dont ces sociétés concevaient la dichotomie masculin/féminin, permet-elle de mieux comprendre cette forme de transgression du sexe biologique ?